



HAL
open science

Introduction à la science politique

Jacques de Maillard, Patrick Hassenteufel, Xavier Crettiez

► **To cite this version:**

Jacques de Maillard, Patrick Hassenteufel, Xavier Crettiez. Introduction à la science politique. Dunod, 2024, 978-2-200-63628-9. halshs-04642475

HAL Id: halshs-04642475

<https://shs.hal.science/halshs-04642475v1>

Submitted on 9 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Xavier
CRETTIEZ

Patrick
HASSENTEUFEL

Jacques
de MAILLARD

INTRODUCTION À LA SCIENCE POLITIQUE

2^e édition

Entraînements

Cours illustrés

ARMAND COLIN

Conseiller éditorial : Jean-Vincent Holeindre

Illustration de couverture : © DisobeyArt / Shutterstock

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Armand Colin, 2018, 2024

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN : 978-2-200-63628-9

Table des matières

Chapitre 1	Politique et science politique	11
	I. Qu'est-ce que la politique ?	12
	II. La science politique comme discipline académique	14
	III. À quoi s'intéresse la science politique ? La question de l'objet	26
	■ À retenir	35
Chapitre 2	L'État et la nation	37
	I. Sociogenèse de l'État	37
	II. Formes et types d'État	44
	III. La nation et le nationalisme	52
	■ À retenir	65
	■ Entraînement	67
Chapitre 3	Les régimes politiques	71
	I. Les classifications des régimes politiques	72
	II. Les évolutions des démocraties contemporaines	81
	III. Les régimes totalitaires	95
	IV. Les régimes autoritaires	104
	V. Les dynamiques de changement des régimes politiques	109
	■ À retenir	118
	■ Entraînement	119
Chapitre 4	Les acteurs de la compétition politique	123
	I. La mise en place de la compétition politique	124
	II. Les partis politiques	131
	III. Les professionnels de la politique	145
	IV. Média, Internet et les transformations de la compétition politique	150
	V. L'individualisation du jeu politique	160
	■ À retenir	165
	■ Entraînement	166

Chapitre 5	Les comportements électoraux	169
	I. L'analyse écologique du vote	170
	II. L'explication du vote par le groupe d'appartenance	177
	III. L'individualisation du vote	191
	IV. La démobilisation électorale	196
	■ À retenir	210
	■ Entraînement	211
Chapitre 6	L'action protestataire	215
	I. Des foules aux mouvements sociaux	216
	II. Frustration et stratégie : les deux modèles de l'action collective	221
	III. Structuration et perceptions de l'action collective	234
	IV. Mouvements sociaux et manifestations	246
	V. La place de la violence	260
	■ À retenir	266
	■ Entraînement	267
Chapitre 7	L'action publique	271
	I. Les modes d'analyse de l'action publique	272
	II. De l'État en action à l'État en interaction	277
	III. L'action publique supranationale	293
	IV. Les dimensions politiques de l'action publique	307
	■ À retenir	314
	■ Entraînement	315
Chapitre 8	Idéologies et représentations politiques	323
	I. Les idéologies politiques de la modernité	324
	II. Les idéologies de refus de la modernité	331
	III. Les idéologies critiques de la modernité	337
	IV. La symbolique en politique	349
	■ À retenir	360
	■ Entraînement	361

INTRODUCTION

Parler de politique entre amis, lire la presse d'information au quotidien, se tenir informé de l'actualité *via* les réseaux sociaux ou la télévision et bien connaître les institutions publiques est une nécessité intellectuelle pour qui ambitionne de comprendre le champ politique. Mais cela ne saurait suffire pour devenir un ou une politiste, c'est-à-dire un ou une spécialiste de science politique. Dépasser le débat du jour animé par les petites phrases des commentateurs et hommes politiques, ne pas s'en tenir au sens commun lorsqu'il s'agit de porter un regard analytique sur les stratégies des partis ou saisir les logiques et dynamiques qui président aux décisions gouvernementales, imposent l'adoption d'une démarche « scientifique » à laquelle ce manuel a l'ambition d'offrir les bases. Le travail d'analyse en science politique s'articule ainsi autour de trois obligations.

- Il s'agit d'abord de séparer de façon la plus rigoureuse possible le regard clinique du spécialiste de celui plus engagé du citoyen ; mettre le jugement de valeur à distance lorsqu'il s'agit de penser en termes analytiques la chose publique. Cette démarche est commune à toutes les sciences sociales qui imposent une distinction entre le « savant et le politique », entre l'individu porteur de valeurs et d'une morale singulière (que nous sommes tous) et l'observateur rigoureux et neutre. Mais la difficulté est plus grande encore lorsqu'il s'agit de politique, domaine dans lequel tout un chacun se veut porteur d'opinions tranchées, d'avis définitifs, d'engagements forts. Le travail d'observation du politiste lui impose de dissocier le temps de l'analyse et celui du jugement... Cela ne se fait pas sans heurts !
- Pour parvenir à cette fin et comme tout bon spécialiste de sciences sociales, le politiste se doit de travailler muni d'outils adaptés qui lui permettent d'avoir sur le monde qu'il observe un regard précis. Ces outils sont bien évidemment des connaissances que ce manuel ne manquera pas de lui apporter. C'est, armé de cette culture singulière sur l'univers politique, qu'il peut en comprendre les logiques, les finalités cachées, en saisir la profondeur historique et les évolutions les plus marquées. Le travail du politiste consiste aussi à construire avec rigueur les données qu'il soumet à son analyse : sondages, entretiens biographiques, analyses comparées, observations ethnographiques, recueils statistiques sont autant de méthodes de travail ayant permis de construire des savoirs dont ce manuel s'efforce de rendre compte.

- Enfin, le politiste doit avoir pour ambition de proposer un cadre conceptuel pour comprendre l'activité politique. Sortir des lieux communs nécessite de maîtriser les concepts dont on parle : qu'est-ce que l'État ? Le pouvoir ? La violence ? La socialisation ? L'engagement ? Qu'est-ce qu'un régime autoritaire ou totalitaire ? Comment évoluent les partis ? Comment se détermine l'orientation électorale ? Comment se distribuent les ressources publiques ? Autant de questions faisant appel à des termes précis dont le sens ne saurait être travesti.

Ce manuel répond à ces exigences en proposant une présentation pédagogique de la discipline telle qu'elle existe aujourd'hui, en s'imposant une logique d'exposition des idées à la fois concise et simple d'accès. Pensé comme un outil d'aide à la connaissance pour les élèves de terminale ES ou les étudiants de premier et deuxième cycles des instituts d'études politiques, des facultés de droit et de science politique, d'AES, sociologie ou histoire, ce manuel s'articule autour de huit chapitres.

- Le **chapitre introductif** revient sur la naissance de la discipline, son ancrage original dans le droit et sa progressive évolution vers la sociologie. Il interroge la scientificité d'une discipline académique, tournée vers l'étude du pouvoir et des acteurs qui y prétendent, longtemps écartelée entre le journalisme et l'activité politique qui en constitue l'inépuisable inspiration.
- Les **chapitres 2 et 3** s'intéressent au cadre général de l'action politique, traitant de l'État et de la façon dont ce dernier s'articule au cadre national qu'il a contribué à faire émerger. Ce sont ensuite les régimes politiques qui sont envisagés à travers une classification, devenue classique, opposant les démocraties pluralistes aux régimes totalitaires. Le chapitre interroge cet entre-deux que constituent les très nombreux régimes autoritaires, ainsi que les transformations de régimes, sous la forme de transitions, qui ont secoué les deux derniers siècles.
- Les **chapitres 4 et 5** traitent des acteurs qui structurent le champ politique et participent, à l'image des partis nés à la fin du siècle, de la compétition politique. Mais les partis n'occupent pas seuls l'arène politique. Les groupes d'intérêt, les syndicats, les médias et l'ensemble des professionnels de la politique animent ce jeu pour

le pouvoir qui fascine autant qu'il suscite de réactions de rejet. Avec la généralisation du suffrage universel, c'est toute une science du vote – la sociologie électorale – qui fait son apparition pour mieux saisir le moment du vote, son orientation ou le progressif désengagement électoral perceptible dans nos sociétés devenues massivement abstentionnistes.

- Le **chapitre 6** complète celui sur le vote en traitant d'autres formes d'expression politique dites non conventionnelles. Il est consacré à la société civile mobilisée très souvent contre l'État et ses décisions. On parlera ici d'actions collectives conduites par des mouvements protestataires dont on cherchera à saisir les logiques d'engagement et le travail de construction des causes publiques. Pourquoi, et surtout comment, les acteurs sociaux se rebellent constituera la question sous-jacente de ce chapitre.
- Le **chapitre 7** tente de saisir l'État en action, générateur de politiques publiques que ce soit aux niveaux local, national et même supranational. L'ambition est ici de comprendre ce que font (ou ne font pas) les gouvernements et pourquoi ils le font. Il s'agit d'aborder l'État « au concret », et de comprendre les recompositions contemporaines de l'action publique au-delà de l'État, avec notamment la montée de politiques internationales.
- Enfin le **chapitre 8** porte un regard sur les cadres idéologiques de la représentation politique : c'est l'univers des idéologies politiques qui sera étudié en commençant par celle qui fera entrer l'Europe dans l'ère de la modernité, le libéralisme, avant d'en saisir ses alternatives critiques : le socialisme ou le conservatisme, puis le fascisme ou plus tard l'écologisme et le communautarisme. Un dernier regard sur la dimension symbolique de l'activité politique sera également proposé.

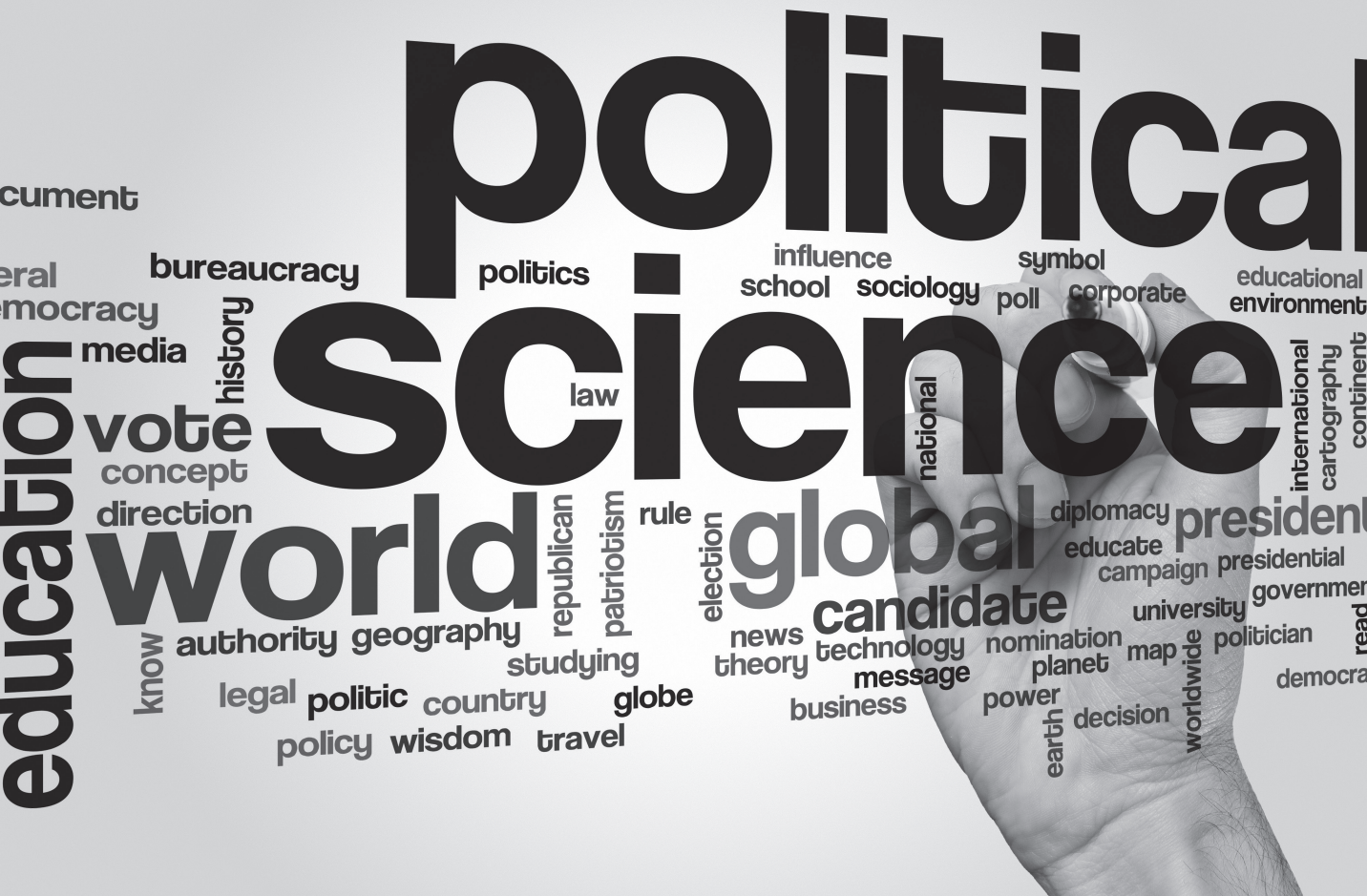
Une conclusion ouvre sur quelques-uns des grands débats qui traversent actuellement l'espace du politique.

Ce manuel couvre donc l'ensemble du domaine de la science politique correspondant aux trois dimensions du terme « politique » (exprimé par trois termes différents en anglais) :

- le politique (en anglais *polity*) qui renvoie aux structures institutionnelles et idéologiques du pouvoir politique et aux formes différentes qu'il revêt historiquement et territorialement (chapitres 2, 3 et 8);
- la politique (en anglais *politics*) qui renvoie aux acteurs en lutte pour la détention et l'exercice du pouvoir politique (chapitres 4, 5 et 6);
- les politiques (en anglais *policy*) qui renvoient à l'action menée par le pouvoir politique (chapitre 7).

Des exercices de validation des connaissances sont proposés à l'issue de chaque chapitre (hormis le premier). Avec les exercices de définition, questionnaires à choix multiples, textes à trou, commentaires de documents, plans détaillés, l'objectif est d'entraîner les étudiants aux formes traditionnelles d'évaluation proposées dans les cours magistraux de premier et deuxième cycles.

Retrouvez les corrigés en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.dunod.com/EAN/9782200636289>



© ibreakstock / Shutterstock.

▲
Née au cours du xx^e siècle aux États-Unis, la science politique ambitionne de produire des savoirs sur des questions au cœur du fonctionnement des systèmes politiques, démocratiques ou non : comment se distribue le pouvoir politique ? Comment votent les citoyens ? Comment sont adoptées les décisions gouvernementales ? C'est un champ de recherche considérable interrogeant tant les fondements que les modes d'exercice et les effets du pouvoir politique.

Politique et science politique

PLAN DU CHAPITRE

- I. Qu'est-ce que la politique ?
- II. La science politique comme discipline académique
- III. À qui s'intéresse la science politique ? La question de l'objet

Parler de « science politique » a longtemps constitué un oxymore : comment peut-on imaginer une « science » de la politique, alors que cette dernière est un art ou, au mieux, un bricolage ? Une approche scientifique des phénomènes politiques serait condamnée à l'échec : les élections sont trop imprévisibles, les manœuvres politiques trop personnelles, les stratégies trop illisibles. Pourtant, un ensemble de travaux a produit des connaissances multiples sur les phénomènes politiques. C'est l'objectif de ce livre que d'en rendre compte.

Cette introduction vise à répondre à trois questions brèves : qu'est-ce que recouvre la notion de « politique » ? Qu'est-ce qu'un savoir à prétention scientifique ? Et, enfin, quel est l'objet de cette science politique ?

I. Qu'est-ce que la politique ?

Qu'entendons-nous par « politique » ? La grandeur des projets politiques de leaders charismatiques ou le jeu des manœuvres politiques des candidats à une course présidentielle ? Le mot « politique » recouvre une pluralité de sens que l'un des précurseurs de la science politique contemporaine, Max Weber (1864-1919), avait bien identifiée : « Le concept est extraordinairement vaste et embrasse toutes les espèces d'activité directive autonome. On parle de la politique de devises d'une banque, de la politique de la Reichsbank [la Banque centrale allemande], de la politique d'un syndicat en cours d'une grève ; on peut également parler de la politique scolaire d'une commune urbaine ou rurale, de la politique d'un comité qui dirige une association, et finalement de la politique d'une femme habile qui cherche à gouverner son mari¹¹ ».

 WEBER M., *Le savant et le politique*, 1919 (1963), p. 124.


Max Weber



Portrait de Max Weber, 1918.

Max Weber (1864-1920) est un universitaire allemand, fondateur de la sociologie et de la science politique moderne. Après des études de droit, d'économie et d'histoire, il devient professeur à l'Université de Fribourg, puis à l'Université d'Heidelberg. Ses moyens économiques vont lui permettre de se consacrer totalement à la production de son œuvre scientifique, avant qu'il reprenne une chaire à l'Université de Munich un an avant sa mort. Ses ouvrages *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1905), *Le savant et le politique* (1918) et *Économie et société* (paru à titre posthume en 1922) sont des œuvres fondatrices des sciences sociales naissantes.


Distinguer entre « le » et « la » permet de mieux identifier les différents sens accolés au terme. Politique est en effet un mot androgyne. Par « la » politique, on désigne habituellement la vie politique dans ce qu'elle a de plus prosaïque : la compétition pour le pouvoir, le jeu des concurrences partisans, les élections. Pour le dire, à nouveau, dans les mots de Weber¹²,

 *Le savant et le politique*, 1919 (1963), p. 125.


c'est « l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou influencer la répartition du pouvoir, soit entre les États, soit entre divers groupes au sein d'un même État ».

« Le » politique, moins fréquent dans le langage courant, désigne une réalité plus abstraite, que l'on pourrait définir comme un espace de régulation des conflits dans les sociétés contemporaines. Selon Philippe Braud^[1], « le politique renvoie à ce champ social dominé par des conflits d'intérêts régulés par un pouvoir lui-même monopolisateur de la coercition légitime ». Le philosophe Carl Schmitt avait dans l'entre-deux-guerres donné une expression paroxystique d'une telle conception du politique : « La distinction spécifique du politique, [...] c'est la discrimination de l'ami et de l'ennemi^[2] ». Autrement dit, politique oscille entre noblesse et petitesse, organisation du vivre ensemble et manœuvres obscures aux services d'ambitions individuelles^[3].

Pour continuer d'avancer sur les multiples réalités recouvertes par cette notion, il n'est pas inutile de mentionner les distinctions introduites par la langue anglaise :

 Sociologie politique, LGDJ, 2014, p. 18.

 SCHMITT C., *La notion de politique*, 1932.

 BAUDOIN J., *Introduction à la science politique*, Dalloz, 2009, p. 3.

Définitions

- › **Politics**, d'abord, correspond à la compétition politique, aux concurrences partisans, aux élections, aux multiples rivalités et alliances, conflits et coopérations auxquels donne lieu la vie politique. **Politics**, c'est donc concrètement la préparation d'une campagne électorale, la formation d'un gouvernement de coalition, les jeux parlementaires pour affaiblir le gouvernement.
- › **Policy** désigne les « produits » du système politique, c'est-à-dire les politiques initiées par les gouvernements. Au cœur du politique, ce sont alors les décisions substantielles : l'allocation de moyens humains et financiers, la mobilisation de ressources juridiques. On parlera ici des politiques culturelles développées par les municipalités, ou des politiques de privatisation engagées par les gouvernements.
- › **Polity** recouvre la communauté politique (le plus proche « du » politique dans la définition française). Parler de **polity**, c'est envisager un système politique dans son ensemble, composé d'acteurs plus (acteurs politiques élus, citoyens) ou moins (médias, administrations) directement politiques.

Retenons donc pour l'instant cette première leçon : quand on parle de politique, on parle d'une réalité polymorphe et multidimensionnelle... question sur laquelle nous reviendrons quand nous aborderons les objets de la science politique ▶.

▶ Voir p. 26.

II. La science politique comme discipline académique

La science politique a une approche spécifique de la chose politique, dans la mesure où elle vise à produire des connaissances scientifiques. Ce n'est pas nécessairement le discours le plus audible d'ailleurs dans l'espace public : acteurs politiques, journalistes ou encore intellectuels ont un discours constant sur la vie politique. Il faudra alors dire la spécificité de l'approche que véhiculent les « politistes » – c'est-à-dire les « travailleurs de science » pour reprendre l'expression du fondateur de la sociologie française, Émile Durkheim (1858-1917), qui font œuvre d'analyser les faits politiques. Dans un second temps, nous reviendrons sur l'histoire de cette discipline.

1. Un discours à visée scientifique

Beaucoup de commentaires et analyses tenus par des acteurs politiques, journalistes, intellectuels médiatiques se rapprochent de la science politique. Par exemple, militants et élus peuvent parfois décrypter avec beaucoup de subtilité les stratégies de leurs adversaires. Les journalistes, quant à eux, produisent un flux continu d'informations (de l'éditorial à l'article factuel) dans leur travail de commentaire de l'actualité, discours qui s'apparente aux analyses de science politique. De leur côté, les intellectuels interviennent ponctuellement au nom de valeurs générales pour dénoncer certaines dérives, rappeler certains fondamentaux, exprimer une indignation.

Mais le discours de la science politique se sépare de chacun d'eux (Braud, 2014) : à la différence de celui des acteurs engagés, c'est un savoir désintéressé non directement lié à l'action – c'est un savoir sur la politique, et non pour la politique ; à la différence de celui des journalistes, il s'inscrit dans une durée relativement longue ; à l'inverse des intellectuels, il n'est pas prioritairement normatif puisqu'il vise à décrire et expliquer ce qui est, non à dire ce qui doit être. On aura bien évidemment de multiples occasions de revenir sur ces oppositions pour les nuancer.

Que signifie donc un discours à visée scientifique sur le politique ?

Il s'agit tout d'abord d'une ambition de description systématique, produisant des connaissances approfondies sur les différentes facettes de l'activité politique (du vote aux pratiques gouvernementales en passant par les activités militantes). Les entretiens, l'observation directe, la consultation d'archives ou encore les questionnaires constituent quelques-unes de ces méthodes de collectes des données qui balisent le travail scientifique. L'existence de protocoles d'observation et d'analyse est ici essentielle.

Politistes et politologues

En France, les enseignants et chercheurs en science politique en poste dans les universités ou dans les institutions de recherche tendent à préférer le substantif de « politiste » plutôt que celui de « politologue ». Le premier correspond au chercheur authentique effectuant de la recherche fondamentale, neutre et plus rigoureuse du point de vue scientifique, tandis que les seconds correspondent plus aux commentateurs politiques ou aux conseillers du prince, à proximité des médias et des acteurs politiques. Il est à noter que cette distinction est proprement française ; la Belgique francophone, la Suisse romande, l'Afrique francophone ou le Québec n'ayant pas retenu une telle distinction.

Source : BALZACQ T. *et al.*, *Fondements de la science politique*, Bruxelles, de Boeck, 2014, p. 19.

Une conceptualisation pour rendre compte du politique est ensuite nécessaire. La science, c'est une langue, avec des notions, des concepts, des théories. On le verra, les notions d'État, de nation, de crise ou encore de régimes méritent d'être définies précisément, tant elles recouvrent potentiellement de multiples significations. La tâche est d'autant plus nécessaire que ces notions sont parfois utilisées de façon stratégique par les acteurs politiques. Staline, n'avait-il pas sa propre définition de la nation ?

Enfin sera privilégiée une recherche de modélisation en identifiant des mécanismes causaux (si A fait cela, alors B...) et l'établissement de régularités. La démarche suppose ici de produire des énoncés explicatifs, articulés logiquement, dans des raisonnements déductifs (partant de modèles) et/ou inductifs (partant des faits), contrôlés par des données. Significatif de cette ambition, A. Siegfried n'écrivait-il pas¹⁵ : « D'après une opinion courante, les élections ne sont qu'un domaine d'incohérence

Le saviez-vous ?

Une **approche déductive** des phénomènes sociaux se fonde d'abord sur une construction théorique cohérente, que l'on teste sur la réalité empirique. L'activité de modélisation précède l'observation du réel. Au contraire, une approche inductive consiste à construire la théorisation sur l'accumulation d'observations empiriques. La généralisation s'opère à partir de l'observation des cas singuliers.

¹⁵ *Tableau politique de la France de l'Ouest*, 1913 (1964).

et de fantaisie. En les observant à la fois de près et de haut, je suis arrivé à une conclusion contraire. Si, selon le mot de Goethe, “l’enfer a même ses lois”, pourquoi la politique n’aurait-elle pas les siennes? ». Comme nous le verrons dans le chapitre 5, c’est justement ce à quoi se sont attachées des générations de politistes : comprendre les régularités, règles et lois conditionnelles, qui expliquent la compétition politique et les choix électoraux.

Enfin, ce travail suppose un contrôle possible des résultats par la communauté scientifique. Les résultats doivent pouvoir être discutés, critiqués et soumis à la réfutation au sein du forum scientifique. Ceci implique une transparence quant aux méthodes utilisées et aux données disponibles.

La science politique est une science sociale (à l’instar de disciplines voisines, l’économie, la sociologie ou encore l’histoire). Elle s’intéresse aux comportements sociaux et politiques qu’elle vise à décrire et expliquer, ce qui la distingue d’autres approches du réel dont elle s’est historiquement dissociée : le droit et la philosophie. À la différence de la science juridique, la science politique repose sur l’observation des comportements et ne les déduit pas des normes juridiques. À la différence de la pure philosophie politique, elle ne se donne pas pour mission de débattre des grandes doctrines, mais inscrit ses raisonnements dans l’analyse des réalités politiques.

On le voit, au cœur de la prétention scientifique de la science politique, il y a l’ambition de mettre à distance les fausses évidences du « bon sens ». Par conséquent, la science politique produit souvent une forme de désappointement vis-à-vis du monde politique, en soulignant la fausse nouveauté de phénomènes vite désignés comme « radicalement novateurs » (et rapidement oubliés ensuite), les résistances devant tel projet annoncé avec tambours et trompettes comme « révolutionnaire », les déterminants non perçus des choix politiques, les effets imprévus d’une décision publique, le caractère contingent et révisable des intérêts, les décalages entre les idéaux démocratiques et les réalités prosaïques du quotidien. Autant de conclusions qui conduisent à une certaine forme de désenchantement vis-à-vis de l’action politique, mais qui en permettent une lecture sans doute plus réaliste. Ce à quoi vise prioritairement la science politique, c’est à comprendre le monde politique, pour (éventuellement) aider à le changer¹⁶.

Cette ambition scientifique appelle cependant quelques précisions quant à sa portée. D'abord, si les sciences sont animées par le souhait de découvrir des règles (souvent invisibles et contre-intuitives), les sciences dites « dures » ont elles-mêmes évolué et se fondent sur une épistémologie moins étroitement déterministe; l'étude de l'infiniment petit montre par exemple que la régularité côtoie le hasard. Et la science politique n'échappe pas à la règle : elle est probabiliste, plus que déterministe.

Ensuite, la science politique, comme les sciences sociales plus généralement, est une science de l'esprit plutôt qu'une science naturelle. Ce qui suppose d'observer des entités (les individus) dotées de conscience et d'intentions. On n'étudie pas les sociétés humaines comme on étudie les plantes ou le climat. Dans les sciences sociales, « la conscience de la réalité est partie de la réalité elle-même[□] ». De la même façon, la nécessité d'adopter un discours spécifique, différencié du sens commun, est rendue difficile par la proximité avec le discours des acteurs politiques : « l'activité politique [...] est (un) langage produisant un “croire” et un “faire croire”, c'est une construction du réel, [...] affectant directement le champ du réel qui se voudrait scientifique[□] ». « Leadership politique », « gouvernance » ou encore « Printemps arabes » sont symptomatiques de ces notions qui circulent entre espace scientifique et débat public, sans que les séparations puissent s'établir aisément.

Enfin, le fait d'observer la réalité la transforme elle-même. L'observateur, par sa présence même, conditionne l'observation. Les acteurs sociaux et politiques se comportent différemment quand ils savent qu'ils sont observés. Ces effets ont été montrés de façon célèbre dans l'usine Hawtorne à Chicago en 1927 (d'où le nom « effet Hawtorne ») : tout changement – même la diminution de la luminosité – entraînait un accroissement de la productivité des travailleurs. Ajoutons à cela que dans toute une série de situations sociales et politiques (notamment dans des contextes polémiques ou dangereux), les conditions d'observation peuvent être particulièrement difficiles. La réalité politique ne se révèle donc pas de façon immédiate à l'observateur, ce qui oblige à faire preuve d'une certaine imagination. Autrement dit, la science politique n'exclut pas la contingence, le hasard; elle est probabiliste plus que déterministe, elle est une « activité continue de rectification des erreurs[□] ».

Le saviez-vous ?

L'épistémologie désigne l'étude critique des sciences pour en déterminer les principes fondateurs, les objectifs, l'origine logique, les interrelations et le champ de validité.

□ ARON R., *Démocratie et totalitarisme*, 1965, p. 25.

□ GRAWITZ M. et LECA J., *Traité de science politique*, 1985, tome 1, p. 21.

□ BACHELARD G., *La formation de l'esprit scientifique*, 1938.

2. La constitution d'une discipline : la science politique

Il faut rappeler avec Pierre Favre (1985, p. 4-7) qu'une discipline scientifique, c'est à la fois un mode de raisonnement spécifique (ce que nous venons de voir), mais aussi une communauté savante, communauté qu'il définit selon quatre critères : l'existence d'une dénomination revendiquée en commun, l'accord sur le fait qu'un certain nombre d'objets sont le quasi-monopole de cette discipline, des institutions de recherche et d'enseignement reconnues comme légitimes, des supports propres de diffusion des résultats de recherche (colloques, revues, ouvrages). Si l'on retient ces deux critères (raisonnement spécifique et communauté savante), ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que l'on peut parler d'apparition de la science politique comme discipline scientifique.

Cette affirmation peut paraître surprenante, tant on sait que des philosophes grecs (Aristote, Platon) aux grands auteurs du XIX^e siècle (Tocqueville, Marx) en passant par les auteurs importants de l'absolutisme (Hobbes, Montesquieu et d'une certaine façon Machiavel) ou des Lumières (Voltaire, Rousseau, Condorcet), mais aussi hors de l'Occident, depuis les réflexions du pharaon égyptien Snéfrou[□], les écrits sur le politique sont à la fois nombreux, variés et anciens. Pour autant, à ces différentes époques, il n'y a pas de communauté savante au sens évoqué plus haut : ni dénomination revendiquée en commun, ni institutions d'enseignement et de recherche, ni supports spécifiques et reconnus.

Tout en se gardant de produire une histoire linéaire faisant apparaître les inévitables grands auteurs (d'Aristote à Marx), on peut cependant poser quelques jalons de la transformation de la pensée sur le politique à l'origine de la formation de la future science politique. On considère habituellement qu'il y a une rupture dès le XVI^e siècle : à partir du moment où les interrogations se laïcisent, où Dieu n'est plus fixé comme institution de régulation unique et totale, émerge un espace de réflexion sur la société dans son ensemble et sur le pouvoir. Nicolas Machiavel (1469-1527) dans *Le Prince* (paru en 1513), œuvre à la postérité considérable et pourtant souvent caricaturée (le terme machiavélique en étant emblématique), énonce de façon implacable les façons de gagner et conserver le pouvoir, annonçant une science de la politique (des jeux de pouvoir) attentive aux moyens plus qu'aux finalités de

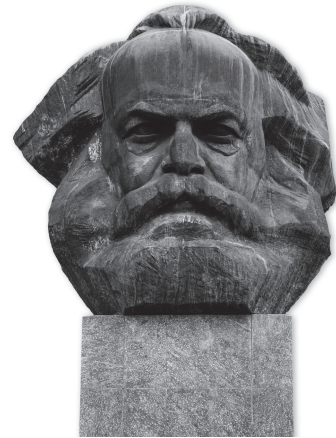
□ SCHEMEL Y., *Introduction à la science politique*, 2010, p. 46.

l'action politique. Là où Machiavel se centrait sur la prise et la conservation du pouvoir, à partir du XVII^e siècle, certains travaux, à l'instar des sciences camérales en Prusse, vont s'attacher à la façon de gouverner la société. Il s'agit de savoirs pratiques, issus de l'observation, utiles au prince. Les auteurs des sciences camérales essaient d'aller au-delà des seules normes de droit pour comprendre (et conseiller) l'action des gouvernants.

Au cours du XIX^e siècle, on compte des publications d'auteurs aujourd'hui bien connus, qu'il s'agisse des analyses pénétrantes de Tocqueville sur la démocratie à partir de son voyage aux États-Unis (*De la démocratie en Amérique* dont le tome I paraît en 1835), ou de Karl Marx, par exemple sur le coup d'État du 2 décembre 1851 (*Dix-huit brumaire de Louis Bonaparte*, paru en 1852), à mi-chemin entre le pamphlet et l'analyse politique informée. Mais ces publications, qui traduisent une première forme de travail d'enquête empirique, demeurent isolées : tout brillants qu'ils soient, ces auteurs n'appartiennent pas à une communauté scientifique, et leur contribution ne se réduit d'ailleurs pas à ce que nous appelons aujourd'hui la science politique. À cette époque, les disciplines (histoire, droit, philosophie morale ou études des sociétés) sont encore faiblement différenciées.

C'est une suite d'initiatives institutionnelles qui, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, traduit l'émergence de la science politique comme on la connaît aujourd'hui. Des institutions académiques échappant aux seules facultés de droit et proposant des enseignements sur le politique et le gouvernement apparaissent : l'École libre des sciences politiques à Paris en 1872 (voir Focus, p. 20), la London School of Economics and Political Science en 1895, la Scuola « Cesare Alfieri » di Scienze Sociali de Florence en 1875 ou la School of Political Science de Columbia en 1880.

Plusieurs conditions historiques sont réunies pour qu'apparaisse et se consolide une science politique en tant que discipline à la fin du XIX^e siècle (Favre, 1985).



Buste de Karl Marx, Chemnitz, Allemagne.
© unimaflora-Fotolia.com



Portrait d'Alexis de Tocqueville.
© Everett Historical-Shutterstock.com

Certaines tiennent à la transformation de la façon dont s'exerce l'activité politique; la fin du XIX^e siècle est en effet caractérisée par la montée des interventions de l'État, la naissance d'une administration moderne, la démocratisation et la laïcisation du politique, mais aussi la professionnalisation de la politique (avec l'apparition d'acteurs qui ne vivent pas simplement *pour* la politique, mais aussi *de* la politique). D'autres raisons permettent d'expliquer l'essor des sciences sociales (de l'économie à la géographie humaine en passant par la psychologie, l'histoire et la sociologie) au cours du XIX^e siècle : la révolution industrielle (production à grande échelle, division du travail, croissance urbaine ou encore émergence de la question ouvrière) et le surgissement de l'individualisme donnent lieu à de nouveaux questionnements, tandis que l'idée de science commence à se voir conférer son sens moderne (étude des faits, observations rigoureuses, établissement de lois) et que l'élévation du niveau scolaire moyen favorise l'émergence de l'université moderne.

FOCUS La création de l'École libre des sciences politiques (ELSP)

Projet d'universitaires et d'intellectuels (au premier chef desquels Émile Boutmy, alors professeur de droit public), la création de l'École libre des sciences politiques est favorisée par le désastre de la guerre contre la Prusse. L'objectif est de créer une école qui puisse former les futurs cadres administratifs et politiques de la France; le diagnostic de Boutmy étant que la défaite contre la Prusse résulte de l'insuffisante culture politique et administrative des élites françaises.

Intéressante d'ailleurs est la controverse qui a opposé Émile Boutmy à un juriste de l'époque, Claude Bufnoir : alors que Boutmy proposait un savoir fondé sur l'expérience et la pratique, Bufnoir défendait un enseignement fondé sur la maîtrise des règles de droit. L'ELSP va constituer en France un premier lieu de développement d'enseignement et de recherche, avec la création d'une revue (*Les Annales de l'École libre de science politique*, créée en 1886) ou d'un Congrès (le Congrès des sciences politiques en 1990) qui préfigurent les revues et conférences contemporaines. Progressivement, la science politique se différencie des disciplines voisines (droit, sociologie, histoire notamment).

Au début du xx^e siècle, un enseignant de l'École libre des sciences politiques, André Siegfried (1875-1959), signe une des œuvres fondatrices (*Tableau politique de la France de l'Ouest*, 1913) de la science politique contemporaine. Candidat malheureux à la députation à plusieurs reprises, il tente de rationaliser ses échecs en retraçant les votes aux élections territoriales de la France de l'Ouest, démontrant une grande stabilité du vote par canton entre 1871 et 1910... Comment expliquer cette stabilité ? A. Siegfried avance la notion de « tempérament politique », qui renvoie à la fois à la psychologie et à la structure de la propriété. Siegfried met notamment en évidence le lien entre le vote à gauche, la structure sociale égalitaire des petits paysans et des sols de type calcaire (favorisant un habitat concentré) ; le vote à droite, la structure sociale hiérarchisée des grands propriétaires fonciers adossés à l'Église catholique et des sols granitiques (favorisant un habitat dispersé).

On peut voir avec P. Favre, dans la période 1875-1914, la première naissance de la science politique. Mais les travaux demeurent encore épars, il n'y a pas de communauté intellectuelle ayant constitué un espace de discussion, ni de lieux autonomes de recherche et d'enseignements, les facultés de droit restant globalement hermétiques à ce type de savoirs. C'est essentiellement dans l'après-Seconde Guerre mondiale que la science politique va se structurer comme discipline autonome, ce que l'on pourrait appeler avec P. Favre (1985, p. 37) la deuxième mutation de la science politique française.

Le développement des enseignements et de la recherche s'opère dans les instituts d'études politiques (transformation de l'ELSP en Institut d'études politiques de Paris en 1946 et création d'une Fondation nationale des sciences politiques, création des Instituts d'études politiques de région à partir de 1948), au sein des facultés de droit (création, par exemple, d'un cours de droit constitutionnel et institutions politiques en licence à partir de 1954), mais aussi dans de nombreuses formations universitaires (histoire, sciences économiques) et dans le secondaire (dans les cours de sciences économiques et sociales). C'est également à partir des années 1950 et 1960 qu'apparaissent les premiers manuels et collections (par exemple, « Thémis » aux Presses universitaires de France) chez des éditeurs universitaires.



Sciences Po Saint-Germain-en-Laye,
un des dix IEP en France.

Où s'enseigne la science politique ?

La science politique est une discipline qui s'enseigne de la première année de licence jusqu'au doctorat. Structurée, à l'image des autres disciplines, sur un modèle licence (en 3 ans), master (en 2 ans) et doctorat (entre 3 et 5 ans), on la retrouve principalement dans deux types d'établissement : les Instituts d'études politiques, également appelés « Sciences Po », et les universités.

1. LA SCIENCE POLITIQUE DANS LES INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES (IEP)

Ils sont au nombre de dix, même si certains d'entre eux ont développé des campus décentralisés. On peut les classer en trois principaux groupes :

- Sciences Po Paris, qui a développé six campus décentralisés (Dijon, Le Havre, Menton, Nancy, Poitiers et Reims), accueillant soit des étudiants de premier cycle, soit des étudiants spécialisés sur des aires culturelles ;
- le réseau des « Sciences Po dit du Concours commun », qui réunit sept IEP : Aix, Lille, Lyon (et son campus décentralisé de Saint-Étienne), Rennes (et son campus de Caen), Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse. Ces sept IEP proposent un concours d'admission commun ;
- Sciences Po Grenoble et Sciences Po Bordeaux.

Structurée de façon plus ou moins identique dans chaque établissement, la formation dans les IEP repose sur un enseignement de deux années relativement généraliste en sciences sociales, histoire, droit, économie et langues, puis propose une année dans un établissement conventionné à l'étranger, avant de se clore par deux années de spécialisation au sein d'un master.


2. LA SCIENCE POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ

Une vingtaine d'universités proposent en France un cursus de science politique en licence de la première (L1) à la troisième année (L3). Dans la majorité des cas, ces licences font partie des facultés (ou UFR) de droit et/ou de science politique et professent des enseignements portant sur la sociologie politique, les politiques publiques, les relations internationales et la théorie politique (voir <https://www.afsp.info/discipline/cursus-de-science-politique/>).

En 2023, les universités d'Angers, des Antilles, de Bordeaux, de Haute-Alsace, de Lyon 2 et 3, de Montpellier, de Paris 1, Paris 2, Paris 8, Paris 13, Paris Dauphine, de Picardie, de Rennes 1, de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que l'Institut catholique de Nantes, de Paris et de Lille proposent une licence de science politique.

Plus de 200 masters de science politique offrant des parcours très spécialisés et professionnalisants sont proposés à l'université et dans les IEP.

Ce développement de la science politique française doit être replacé plus globalement dans le développement des sciences sociales (sociologie, psychologie, etc.) en France et à l'étranger. L'association américaine de science politique, créée en 1903, passe de 3 000 membres en 1945 à près de 10 000 au début des années 1960¹⁴. De nouvelles techniques d'investigation apparaissent (recours aux sondages, approches quantifiées de la politique). Les recherches américaines sur les déterminants du vote (par exemple, au sein de l'Université du Michigan) sont importées par certains scientifiques français, quelques années avant que les travaux américains d'analyse des politiques publiques commencent également à être introduits en France.

 Voir sur l'histoire de la science politique américaine, Surel, 2015, p. 89-101.

Aujourd'hui, il existe donc une discipline « science politique » (notons le singulier, qui suppose donc une unité). C'est une discipline établie, reconnue institutionnellement, avec par exemple la création, essentielle dans le fonctionnement universitaire français, d'une section « science politique » au sein du Conseil national des universités, ou encore d'une section au sein du Centre national de la recherche scientifique. En ce sens, elle remplit bien les quatre critères arrêtés par Favre (1985) :

- une dénomination communément revendiquée : la science politique au singulier ;
- l'accord sur un certain nombre d'objets : gouvernement, partis, administration, vote, mouvements sociaux, relations internationales, théorie politique ;
- des institutions de recherche et d'enseignement (Institut d'études politiques, facultés de droit et science politique, section au CNRS) ;
- des supports propres de diffusion des résultats de recherche, qu'il s'agisse de revues (de *Politix*, *Critique internationale*, *Politique européenne ou Genèses* en passant par *Gouvernement et action publique*, de nombreuses revues ont désormais rejoint la *Revue française de science politique*), colloques (les congrès de l'AFSP sont désormais biannuels) et ouvrages (et notamment manuels de synthèse auquel cet ouvrage contribue).

L'usage du singulier ne doit cependant pas conduire à effacer la diversité de la science politique. Diversité d'abord des objets, on aura l'occasion d'y revenir. Les chercheurs qui travaillent en science politique peuvent travailler sur les formes contemporaines de l'État,


mais aussi les sociétés sans État ou les logiques d'internationalisation qui débordent les États ; les formes consacrées d'engagement politique (par exemple, dans les partis), mais aussi les formes plus radicales (engagement violent, par exemple) ; les politiques monétaires conduites par les banques centrales, mais aussi les politiques culturelles menées par les conseils départementaux ; la régulation de la globalisation, mais également les formes de socialisation politique dans les espaces ruraux. On a pris l'habitude de distinguer quatre domaines de la science politique, auxquels cet ouvrage tentera de rendre justice, même s'il sera centré sur la branche dominante de la discipline, la sociologie politique :

- la théorie politique (attentive aux conditions d'une vie collective au profit de tous, à un fonctionnement social équilibré, au devenir démocratique) ;
- la sociologie politique (soucieuse de comprendre comment les pratiques de vote, les mobilisations, les logiques de compétition démocratique peuvent être décrites et expliquées) ;
- la sociologie de l'administration et des politiques publiques (préoccupée par l'activité des gouvernements, les orientations retenues et les effets sur les sociétés) ;
- les relations internationales (attachées à l'analyse des relations entre les gouvernements), mais aussi plus largement trans et supranationales.

Diversité des arrière-plans théoriques et des approches également. On l'a dit, la science politique s'est autonomisée par rapport au droit, « abandonn(ant) les formes juridiques aux juristes pour se concentrer sur les forces[□] ». En France, la science politique entretient aujourd'hui des relations privilégiées avec la sociologie : ses concepts (acteur, stratégie, système d'action, champ, interaction, ordre social), ses approches, ses méthodes ont profondément influencé les recherches en science politique. Les travaux de Bourdieu, notamment, ont constitué une source d'inspiration majeure pour des chercheurs attentifs à saisir les luttes politiques, les phénomènes de domination, les fausses évidences du sens commun ou encore le poids des habitus dans la définition des choix individuels. Mais les héritages sont plus riches, et souvent croisés : de Michel Foucault à Michel Crozier, en passant par Alain Touraine, Raymond Boudon ou Henri Mendras pour rester dans les

□ RAYNAUD P., « La science politique entre le droit constitutionnel et la sociologie », 2009, p. 13.

auteurs français de la génération de Pierre Bourdieu, les notions, théories et méthodes des sociologues n'ont cessé d'alimenter les politistes français. Par ailleurs, une sensibilité à l'historicité des phénomènes politiques, de l'invention des pratiques de vote au cours du XIX^e siècle à la genèse des catégories d'action publique contemporaines, a conduit à des croisements constants entre histoire et science politique, au profit de ce que l'on a appelé la socio-histoire du politique¹⁵.

 BUTON F. et MARIOT N. (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, 2009.

Controverse

La science politique entre visées structuraliste et intentionnaliste

A. Cohen, B. Lacroix, Ph. Riutort (*Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, 2009) donnent par exemple une version structuraliste de la science politique en recommandant trois vaticines pour toute analyse de science politique : « La société ne se compose pas d'individus » (Marx), « les hommes engagés dans l'action sont les moins bien placés pour apercevoir les causes qui les font agir » (Durkheim) ; « le résultat final de l'activité politique répond rarement à l'intention primitive de l'acteur » (Weber).

Derrière ce qui est présenté comme une « trousse d'urgence indispensable » pour mettre à distance les convictions immédiates, on trouve ici une vision objectiviste du travail de sciences sociales, qui « se donne pour projet d'établir des régularités objectives (structures, lois, systèmes de relations, etc.), indépendantes des consciences et des volontés individuelles » (P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Minuit, 1980, p. 44). Or, il existe bien d'autres traditions épistémologiques qui restituent le poids des interactions interindividuelles – éventuellement asymétriques – et le sens subjectivement visé par les acteurs. Une large partie des travaux aujourd'hui vise à dépasser ces oppositions entre collectif et individuel, interdépendances et marges de liberté, structures objectives et choix subjectifs : « Contre tout à la fois le holisme et l'individualisme, les nouvelles sociologies tendent alors à appréhender des individus pluriels produits et producteurs de rapports sociaux variés. »

Source : CORCUFF P., *Les nouvelles sociologies*, Nathan, 1995, p. 16.

C'est peut-être d'ailleurs l'un des traits durables de la science politique que d'entretenir des relations permanentes avec l'histoire, le droit, la sociologie, la philosophie, autour d'un objet commun : l'observation du politique. L'affirmation d'une discipline n'est en effet pas antinomique de la reconnaissance des bienfaits d'une fertilisation croisée entre

📖 «Les tables séparées». Écoles et sectes dans la science politique américaine», *Politix*, 40, 1997.

différents champs du savoir, ce que les travaux de socio-histoire, à la croisée entre histoire et science politique, illustrent abondamment. Une telle diversité finit d'ailleurs par poser question : le savoir s'étend, mais il est plus difficile d'identifier une cohérence. On peut ici songer au constat de Gabriel Almond^[4] pour la science politique américaine : celle-ci est désormais de plus en plus divisée en sous-champs thématiques qui communiquent peu, et en paradigmes spécifiques (avec leur lot de concepts et méthodes) sans grande cohérence intellectuelle d'ensemble.

Extrait

Les conflits internes d'une discipline : l'exemple de la science politique américaine (Almond, 1997)

« Les politistes économètres veulent prendre en compte les processus institutionnels et historiques ; les humanistes sont effarés de cette ignorance des valeurs politiques que manifestent les "scientistes" et souffrent d'un sentiment d'inadaptation dans un monde dominé par les statistiques et la technologie ; et les théoriciens politiques, radicaux et critiques, distribuent à la manière des anciens prophètes les anathèmes contre les béhavioristes et les positivistes, répudiant toute science politique qui séparerait la connaissance de l'action. Mais leur anti-professionnalisme laisse planer le doute quant à leur identité : savants ou politiciens ? Ce trouble de la profession politiste ne signale pas une maladie du corps mais de l'âme. Dans les dernières décennies, la profession a plus que doublé. La science politique de type américain s'est étendue en Europe, en Amérique latine au Japon et même en URSS et en Chine. Elle a emprunté les attributs organisationnels et méthodologiques de la science "dure" – les instituts de recherche, les gros budgets, l'usage des statistiques et des méthodes mathématiques. La science politique a prospéré matériellement : pourtant ce n'est pas une profession heureuse. »

Cette diversité vient utilement rappeler qu'une discipline n'a non seulement pas de frontières clairement identifiées, mais qu'elle est aussi faite de controverses, débats et désaccords sur les théories à privilégier, les résultats à valoriser, les méthodes à privilégier et les objets à retenir.

III. À quoi s'intéresse la science politique ? La question de l'objet

Pour toute science se pose la question de l'objet : quelle est la réalité que l'on se propose d'analyser ? Contrairement à une idée reçue, les méthodes et objets d'une science ne sont jamais fixés une fois pour

toutes, même dans les sciences dites « dures ». « La physique [...] comme toute autre science d'ailleurs, ne peut être définie une fois pour toutes, de façon abstraite et définitive, par référence par exemple, à sa méthode, et encore moins aux objets de son étude[□] ». On notera d'ailleurs avec intérêt qu'une partie des physiciens travaillent sur le monde social, s'attachant par exemple à prédire les émeutes ou encore à anticiper les résultats d'élections à partir de modèles de socio-physique déduisant les résultats électoraux des interactions entre les individus.

■ Plus que l'État, moins que le pouvoir

Au début des années 1980, dans un article fondateur, P. Favre concluait que la question de l'objet de la science politique n'avait pas nécessairement de sens : ses objets évoluent en fonction des époques. Essayons cependant d'avancer sur la question, en commençant par dissiper les fausses évidences. D'abord, l'objet de la science politique, ce n'est pas seulement l'État, c'est-à-dire cette organisation politique et administrative différenciée du reste de la société et ayant une capacité de direction. Réduire la science politique à l'État, aux institutions politiques et administratives, peut se comprendre historiquement : la science politique est apparue et s'est consolidée en lien avec la formation des États contemporains. Elle s'intéresse au gouvernement des sociétés, et l'État est aujourd'hui l'instance chargée de la régulation des sociétés. La science politique s'attache à comprendre en effet la conquête du pouvoir de l'État et la conduite des politiques publiques.

Mais l'objet de la science politique, c'est plus que l'État. D'abord, il existe des sociétés qui ont des formes de régulation politique sans qu'apparaisse une entité autonome que l'on puisse nommer État. Se centrer sur l'État, c'est également courir le risque de refermer la science politique sur l'étude des institutions, de perdre de vue les gouvernés (et leurs pratiques de participation plus ou moins officielles), de négliger l'éventail large d'acteurs non étatiques (groupes d'intérêt, associations, mouvements sociaux) qui contribuent plus ou moins directement à la politisation de la vie sociale sans être partie de « l'État ».

Seconde façon de définir l'objet de la science politique : cette dernière se consacrerait à l'analyse du pouvoir, c'est-à-dire la relation par laquelle un acteur social (individu ou groupe) obtient d'autres acteurs des comportements qu'ils n'auraient pas souhaité réaliser[►]. Analyser

□ LÉVY-LEBLOND J.-M., « Mais ta physique ? », in ROSE H., ROSE S. et ENZENSBERGER H., *L'idéologie de/dans la science*, Paris, Seuil, 1977, p. 145.

Le saviez-vous ?

Max Weber disait, dans *Le savant et le politique*, « nous entendons uniquement par politique la direction d'un groupement politique que nous appelons aujourd'hui "État", ou l'influence que nous exerçons sur sa direction ».

► Voir Encadré p. 28.

le politique, c'est alors se demander comment le président de la République a du pouvoir sur le Premier ministre (et comment la nature de ce pouvoir est susceptible de varier en fonction des règles institutionnelles et des conjonctures politiques), comment ce dernier exerce plus ou moins d'autorité sur les ministres du gouvernement (et en fonction de quels facteurs), comment ces derniers peuvent avoir du pouvoir les uns par rapport aux autres (en fonction de ressources partisans et/ou de l'importance de leur ministère). C'est donc décrypter les ressources diverses (une position institutionnelle, de l'argent, du savoir, des relations bien placées) dont disposent certains acteurs pour influencer sur la conduite des autres.

Les différentes faces du pouvoir politique

Dans les années d'après-Seconde Guerre mondiale, l'un des débats clés de la science politique a été la discussion autour des différentes faces du pouvoir. La définition de ce dernier a varié en fonction des traditions théoriques. Dans la suite de M. Weber, le professeur de science politique américain Robert Dahl («The concept of power», 1957) a défini le pouvoir de façon interactionniste : l'acteur A a du pouvoir sur l'acteur B, si A peut obtenir de B de faire quelque chose que ce dernier n'aurait pas fait autrement. Ici, le pouvoir s'exerce lors d'interactions entre individus et l'étude du pouvoir est centrée sur le système de décision. Dans un article célèbre, P. Bachrach et M. Baratz («Two faces of power», 1962) ont reproché à Dahl de ne s'attacher qu'aux manifestations les plus visibles de l'exercice du pouvoir. Selon eux, le pouvoir a plusieurs faces, et se centrer uniquement sur le processus de décision néglige la capacité qu'ont les élites d'éviter que certains sujets soient débattus. L'art de la politique consiste alors à laisser les sujets gênants en dehors de l'agenda politique, quitte à faire des concessions sur des sujets secondaires. Enfin, inspiré par la conception gramscienne (du nom du philosophe marxiste italien, Antonio Gramsci), le Britannique Steven Lukes (*Power : a radical view*, 1974), adopte une lecture encore plus critique de l'exercice du pouvoir, qu'il envisage comme une capacité d'influencer idéologiquement les acteurs pour les conduire à ne pas être capables de percevoir leurs propres intérêts ▶.

▶ Voir Chapitre 2.

 CROZIER M. et FRIEDBERG E.,
L'acteur et le système, Paris,
Seuil, 2014 (1977).

C'est au sociologue des organisations, Michel Crozier^[1], que l'on doit **une approche originale du pouvoir diffus**. Pour Crozier, « une situation organisationnelle donnée ne contraint jamais totalement l'acteur ». Il existe toujours des zones d'incertitude qui permettent une action à la marge contre toutes les formes d'exercice du pouvoir « venu d'en haut ». Les exigences souvent tues de « défense

du territoire» de chacun (un responsable administratif, un employé, une secrétaire...) expliquent bien souvent les comportements des acteurs, tout autant que la simple obéissance aux ordres ou l'impératif de valorisation de l'institution. Ainsi, le pouvoir d'une secrétaire dans un ministère est réel et peut se transformer, par un refus de délivrance de l'information ou par l'utilisation anarchique d'une information confidentielle, en acte de pouvoir hautement nuisible.

L'objet de la science politique, c'est cependant moins que le pouvoir, parce que le pouvoir est omniprésent dans l'ensemble des relations sociales. Entendu comme capacité de contrainte sur les individus, le pouvoir est présent dans la famille, à l'école. Pour prendre un exemple proche, les relations de pouvoir sont omniprésentes dans l'Université, et ce tant dans les relations entre les enseignants (au sein d'un département pour la répartition des cours, d'un centre de recherche pour la définition des orientations ou l'obtention de crédits), entre les enseignants et l'administration (pour la définition des maquettes, l'organisation des enseignements) qu'entre les enseignants... et les étudiants (que ce soit dans les instances de représentation ou tout simplement dans un amphithéâtre). Si la politique, c'est le pouvoir ; alors tout est politique.

■ La science politique comme étude du pouvoir politique

En fait, la science politique s'intéresse à un pouvoir particulier : le pouvoir politique. Il nous faut alors préciser ce que l'on entend par là. Commençons par souligner que le pouvoir politique, c'est le gouvernement des sociétés dans leur ensemble. Le gouvernement d'une société, c'est la capacité de certains groupes à diriger la vie en société, à orienter les comportements des membres de l'ensemble de cette société, de promulguer des règles générales et de s'assurer de leur mise en œuvre. Il y a en ce sens une spécificité du pouvoir politique par rapport aux autres manifestations du pouvoir dans la société : il se traduit par des interdits sur les autres acteurs sociaux, par une ambition de gouverner la collectivité dans son ensemble. Une telle position implique quatre conséquences.

- D'abord, l'espace politique est une instance spécifique, susceptible de commander aux autres sphères (économiques, sociales, familiales), de définir des règles qui s'appliquent à l'ensemble

des segments de la société (par exemple, en interdisant certaines conduites dans l'espace familial ou en régulant le monde économique). Bien évidemment, on le sait, le rôle du politique est en permanence contrecarré : le politique ne parvient pas nécessairement à édicter des règles ou à les voir appliquer, ce que les rapports entre économie et politique ne cessent de rappeler. C'est précisément cette tension qu'il convient d'approfondir et scruter.

► Voir Chapitre 2.

- Deuxième implication : l'activité politique a à voir avec l'usage de la contrainte physique légitime. Pour s'assurer de la direction des comportements dans une société, de la promulgation et de l'application des règlements, il faut disposer potentiellement de l'usage de la force, sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir lorsque nous évoquerons l'État ►.
- Troisième implication : cette activité ne repose pas uniquement sur la force, mais pose la question de la légitimité. On peut suivre Weber dans la distinction qu'il effectue entre la puissance et la domination. Pour Weber, la puissance (*Macht*) est globalement assimilable à ce que nous avons appelé plus haut le pouvoir : « Puissance signifie toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, [...] peu importe sur quoi repose cette chance ». La domination repose quant à elle sur l'acceptation de la contrainte (Weber parle également d'« autorité » pour définir la domination) : les individus obéissent non en raison de la simple contrainte mais par consentement. Avec la domination, les « dominés » acceptent le commandement parce qu'ils le perçoivent comme légitime : « Toutes les dominations cherchent ainsi à éveiller et à entretenir la croyance en leur "légitimité" » (*Économie et société*, tome I, p. 286).

La légitimation du pouvoir est pour Weber centrale et il va proposer une célèbre trilogie des formes du pouvoir et de l'autorité dont seule la dernière correspond au pouvoir de l'État moderne.